PROTECTION SOCIALE DES TRAVAILLEURS NON-SALARIÉS DISPOSITIONS DE LA LOI MADELIN

Juridique – Fiscal - Social

Bulletin de participation sur www.caritat.fr

Durée de la formation ?

1 jour.

À qui s'adresse cette formation ?

Aux commerciaux, technico-commerciaux, gestionnaires, chargés d'études, responsables de produit ou de marché en assurance collective, dans les organismes assureurs ou sociétés de courtage, aux consultants et auditeurs.

Pour obtenir quoi ?

Connaître les besoins fondamentaux des TNS en matière de retraite et de prévoyance. Maîtriser les cadres juridiques, fiscaux et sociaux des produits « loi Madelin ».

Comment ?

Par la découverte des besoins fondamentaux des TNS en prévoyance et retraite. Par l'analyse des bases juridiques et réglementaires applicables aux produits de prévoyance et retraites complémentaires.

Quels sont les prérequis ?

Néant.

Qui anime cette formation ?

Laurent GIRETTE,
Diplômé en marketing et en actuariat, expert conseil en retraite et prévoyance d'entreprise. Après une expérience en Cies d'assurances, Mutuelle, bancassurance et en assurances vie individuelles et collectives, il est formateur depuis 12 ans, et Président de Benefits & Value SAS.

La formation en pratique…

Quand et où ?

10 décembre 2019
9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30
Caritat, Paris 8°

Combien ça coûte ?

890 € HT + TVA 20%, soit 1 068 € TTC.
Les frais de participation couvrent la journée de formation, la documentation complète, le déjeuner et les pauses café.

Où vous loger ?

Si vous venez de province ou de l'étranger, pour toute réservation d'hôtel, contactez notre partenaire :
Elysées West Hôtel - 01 85 34 72 00
Précisez que vous venez de la part de Caritat.
http://elysees.hotusa.com/caritat/

Qu'allez-vous apprendre ?

42 Pts PPC actuaire

1. Les couvertures des régimes de base de protection sociale des indépendants

- Organisation générale
- Régimes des artisans, industriels et commerçants
- Régimes des professions libérales
- Régimes des exploitants agricoles

2. Cadre juridique institué par la loi Madelin

- Références juridiques
- Obligations liées à la mise en place des contrats Madelin
- Spécificités des « Madelin agricoles »
- Statut du conjoint collaborateur
- Rattachement en cas de double activité
- Lutte contre le blanchiment

3. Avantages fiscaux des contrats Loi Madelin

- Articles 62, 154 bis et 154 bis-0 du CGI
- Instruction fiscale pour les BIC
- Instruction fiscale pour les BNC
- Calculs des disponibles
- Imputation comptable des cotisations Madelin
- Extension des limites en présence des dividendes
- Traitement fiscal des prestations
- Assujettissement à l'ISF

4. Dispositions sociales des contrats Loi Madelin

- Charges et contributions sociales sur les cotisations
- Contributions sociales sur les prestations de servies

5. Solutions d'assurance et marchés

- Les produits de Retraite supplémentaire
- Les offres de Prévoyance complémentaire
- Les produits de complémentaire Santé
- Les garanties Chômage
- Chiffres des différents marchés

01 44 51 04 00
info@caritat.fr

Qu'en disent les stagiaires ?

« Formateur à l'écoute et disponible, clair. Contenu de la formation conforme à mes attentes. »

SD, Juriste – GIE LA MONDIALE GROUPE

« Bonne pédagogie, bonne maitrise du sujet. Formateur synthétique. »

AM, Conseils et Etudes Juridiques – KLESIA

caritat RECHERCHE & FORMATION
SIRET 477 962 690 00020

5 rue Tronchet - 75008 Paris
Tél. : 01 44 51 04 00 - Fax : 01 44 51 04 09
www.caritat.fr